Burundi : appui belge de 15 M€ aux systèmes de santé, d'éducation et d'insertion

@rib News, 22/10/2014 â€“ Source Xinhua Le ministre burundais des Relations ExtÃ©rieures et de la CoopÃ©ration Internationale, Laurent Kavakure, et l'ambassadeur de Belgique au Burundi, Marc Gedopt, ont signÃ© mercredi deux conventions de financement d'un montant total de 15 millions d'euros en faveur des systÃ¨mes de santÃ©, d'Ã©ducation et d'insertion. La premiÃ¨re convention concerne un montant de 9 millions d' euros destinÃ©s Ã amÃ©liorer le systÃ¨me de santÃ© au Burundi.

"Cet appui (..) est destinÃ© Ã amÃ©liorer la performance du systÃ¨me de santÃ© au Burundi en relevant les dÃ©fis suivants : des insuffisances dans les infrastructures et Ã©quipements des formations sanitaires surtout en ressources Ã©nergÃ©tiques, l'absence d'une stratÃ©gie nationale de maintenance et de moyens adÃ©quats de maintenance", a soulignÃ© le ministre L. Kavakure lors des cÃ©rÃ©monies de signature de ces deux conventions. Il a voulu Ãªtre plus prÃ©cis en indiquant que cet appui vient concrÃ©tiser la transformation du centre de santÃ© de Kiganda (centre du pays) en un hÃ´pital de district rÃ©pondant aux normes sanitaires, ce qui nÃ©cessite une rÃ©habilitation des infrastructures existantes, la construction de nouveaux bÃ¢timents, la fourniture d'Ã©quipements et la sÃ©curisation de l' approvisionnement en eau Ã cet hÃ´pital. Cette premiÃ¨re convention vient Ã©galement Ã©lever le niveau des centres de santÃ© de la zone d'intervention (provinces de Kirundo au nord et de Muramvya au centre) en matiÃ¨re de capacitÃ© d'accueil, de gestion des dÃ©chets et de logement du personnel. La deuxiÃ¨me Convention d'un montant de 6 millions d'euros est un appui complÃ©mentaire Ã la formation professionnelle et technique. "Il s'agira de renforcer les fonctions de gestion et de pilotage du service de tutelle (ministÃ¨re de l'enseignement technique et professionnel, ndlr), de transformer 14 centres de formation professionnelle en centres exemplaires avec un niveau de performance avancÃ©, d'appuyer la formation technique des formateurs, de construire et d'Ã©quiper 8 centres additionnels en vue de complÃ©ter au niveau de l'accÃ¨s", a encore expliquÃ© le ministre L. Kavakure. En outre, a-t-il fait savoir, cet appui concernera le dÃ©veloppement des capacitÃ©s d'accueil d'entreprenariat dans les filiÃ¨res, la fourniture aux centres ciblÃ©s en Ã©nergie renouvelable ainsi que le dÃ©veloppement des modÃ¨les d'insertion des laurÃ©ats et enfin l'appui des partenariats public-privÃ© en matiÃ¨re d' enseignement et d'insertion.